Octobre 2017

Numéro 1

Passez la flamme

La rentrée est déjà bien entamée et les bonnes résolutions se concrétisent. Vous adhérez au projet de l'association La Demeure aux Milles Sources et vous voulez avoir de nos nouvelles. C'est chose faite au travers de ce nouveau bulletin d'information mis en place en ce mois d'octobre. Régulièrement nous vous donnerons les actualités de l'association, de la Fédération des Demeures des Sources Vives et sur la maladie psychique.

Nous sommes sur le point de trouver un lieu où pourrait se concrétiser notre projet de maison d'habitation communautaire. Alors, passez la flamme en parlant de nous autour de vous.

Des nouvelles du projet

Lors des derniers Conseils d'Administration, nous avons validé le dossier de présentation de notre projet, dossier type que nous pouvons présenter aux divers organismes potentiels, qu'ils soient financeurs, partenaires.

Suite à l'envoi de ce dossier à la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) nous avons été invités pour en préciser certains points. De l'avis de la DDCSPP, le point crucial qui est une pierre d'achoppement dans leur politique, est la philosophie induite par le terme « lieu de vie communautaire ». Pour eux, on ne doit pas parler de vie communautaire, la personne accueillie ne doit pas être dépendante mais doit pouvoir être totalement libre de participer ou non à toute activité commune, repas compris. Ce principe implique de plus des normes habitats importantes. Dans le cadre de la DDCSPP il ne peut y avoir d'oratoire, ni de temps de prière. Ce qui semble difficilement compatible avec notre projet.

Nous avons continué à chercher des aides financières. La Ville de Limoges n'apportera pas d'aide et renvoie vers Limoges Habitat. Le Conseil Départemental confirme que nous pouvons (comme pour les Maisons gouvernantes de l'UDAF) regrouper les PCH (Primes Compensatoires de Handicap) individuelles attribuées aux résidents par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour financer le poste du membre de soutien.

La recherche de la maison se poursuit avec La Cité pour la maison des sœurs du Sauveur. Pour avoir une évaluation du coût des travaux nous avons sollicité l'aide d'un architecte, Bruno GANDOIS.

Enfin, nous avons assuré une permanence au Forum des associations de la Ville de Limoges avec les Mouvements et Associations de Fidèles du Diocèse de Limoges.

Michèle BALAIRE

Contenu

Passez la flamme	1
Des nouvelles du projet	1
Pensées pour Marc	2
Troubles bipolaires, traitement et implication des proches	2

Agenda à venir

28 novembre : Conseil d'Administration

19 décembre : Conseil d'Administration

23 janvier : Conseil d'Administration

20 février : Conseil d'Administration

27 février : Assemblée Générale

20 mars : Conseil d'Administration

17 avril : Conseil d'Administration

15 mai : Conseil d'Administration

19 juin : Conseil d'Administration

Pensées pour Marc

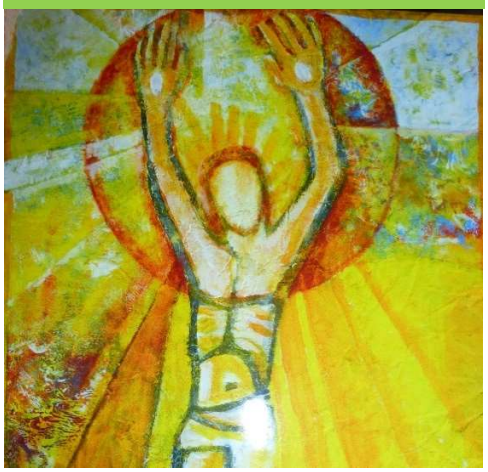

Marc, au cœur de l'été, tu as rejoint ton Seigneur que tu aimes tant.
Ayant le sens des relations fraternelles et de l'écoute, tu avais une grande foi.
Tu portais dans ta chair et ton esprit les stigmates du handicap et de la maladie invisible.
Tu aimais beaucoup Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus.
Comme elle, passe ton ciel à faire du bien sur la terre, veille sur ta famille, sur l'Eglise.

Aide-nous de là-haut à bâtir la Demeure aux Mille Sources qui accueillera les plus fragiles qui sont les chéris de Dieu.
Et quand, dans la nuit, on verra une belle étoile, on pensera et priera avec elle pour toi.
A Dieu, en Dieu Marc.

Jean-Marie CRUVEILHER

Marc est le fils de Brigitte et Guillaume Lamy de la Chapelle

La famille doit également être partenaire de la prise en charge des soins.
C'est elle qui va se rendre compte, plus facilement que la personne atteinte de trouble bipolaire, des symptômes avant-coureurs de périodes de manie.

Troubles bipolaires, traitement et implication des proches

Le 30 mars se tenaient les 3e journée mondiale des troubles bipolaires, placées sous le signe de la prévention. Les docteurs Nathalie SALOME, psychiatre et Éric CHARLES, responsable du Centre Expert des troubles bipolaires au CHS Esquirol nous ont décrit la maladie et sa prise en charge.
Le trouble bipolaire est un trouble de l'humeur. Il se caractérise par une variation anormale de l'humeur : alternance de périodes d'excitation (manie ou hypomanie) et de dépression, voire de mélancolie profonde, entrecoupées de périodes de stabilité. Le terme « bipolaire » évoque les deux pôles manie et dépression, entre lesquels l'humeur oscille. L'origine de ces troubles viendrait de la présence de plusieurs gênes de susceptibilité qui donnent une vulnérabilité au développement de cette maladie mais qui ne s'expriment que si la personne rencontre des évènements de vie particuliers.
Le trouble bipolaire est difficile à diagnostiquer (8 à 10 ans) car la personne qui en souffre va consulter en période dépressive et ne se souvient pas de ses phases de manie où le sentiment de toute puissance peut prévaloir. Le Centre expert des troubles bipolaires au CHS Esquirol va aider à cette détection. Les troubles peuvent avoir des conséquences importantes sur la vie affective, familiale, professionnelle et sociale. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ils comptent parmi les dix maladies les plus invalidantes avec un taux de suicide largement plus important que dans la population normale (10-15 %).
Le traitement par médicament, qui est permanent, va associer des régulateurs d'humeur et, de manière raisonnée, des antidépresseurs. Des arrêts intempestifs de celui-ci ont des conséquences négatives : rechute, aggravation de la maladie, plus difficulté de retrouver un traitement équilibrant. Il peut être couplé avec de la psychoéducation : hygiène de vie, repos après des périodes d'activité importantes… Une bonne connaissance de sa propre maladie, de la façon dont elle se manifeste est primordial dans le soin.
La famille doit également être partenaire de la prise en charge des soins. C'est elle qui va se rendre compte, plus facilement que la personne atteinte de trouble, des symptômes avant-coureurs de périodes de manie : hyperactivité, manque de sommeil, achats compulsifs, conquêtes amoureuses. En cas d'hospitalisation, établir la confiance entre le patient et le médecin sera une priorité. C'est ce que l'on appelle l'alliance thérapeutique. La famille peut être écartée dans un premier temps et cela peut être mal vécu. Les associations d'aide pour les familles, dont l'association ARGOS 2001, présentes au pôle des usagers du CHS Esquirol ont un rôle d'appui important dans ces moments-là.

Florence COUDERC-MAMPOUYA

La Demeure aux Mille Sources

6 rue Marcel Pagnol
87100 LIMOGES
07 68 15 13 00
lademeureauxmillesources@gmail.com

« Celui qui boira de l'eau que moi je lui donnerai n'aura plus jamais soif » Jn 4,14a

Cotisation annuelle 2017 : 20 €

Nous recevons également des dons pour l'aménagement de la future maison.

Membres du Conseil d'Administration :
Florence COUDERC-MAMPOUYA Présidente
Emmanuel DANGIN Vice-Président
Jean-Pierre BLANCHARD Secrétaire
Michèle BALAIRE Secrétaire Adjointe
Michel PELLEFIGUE Trésorier
Philippe ANDRIEUX
Jean-Marie CRUVEILHER
Erick JUPILE-BOISVERD
Guillaume LAMY de La CHAPELLE
François RAYSSE
François LAULAN (Fédération DSV)